

Les Coopératives : une alternative à l'association ?

Mardi 19 novembre 2013

Soirée d'information co-organisée par
la Maison des Associations
et les Coopératives d'Activités et d'Emploi d'Alsace

Joël Beyler – Artenréel & Cooproduction

Les Coopératives : une alternative à l'association ?

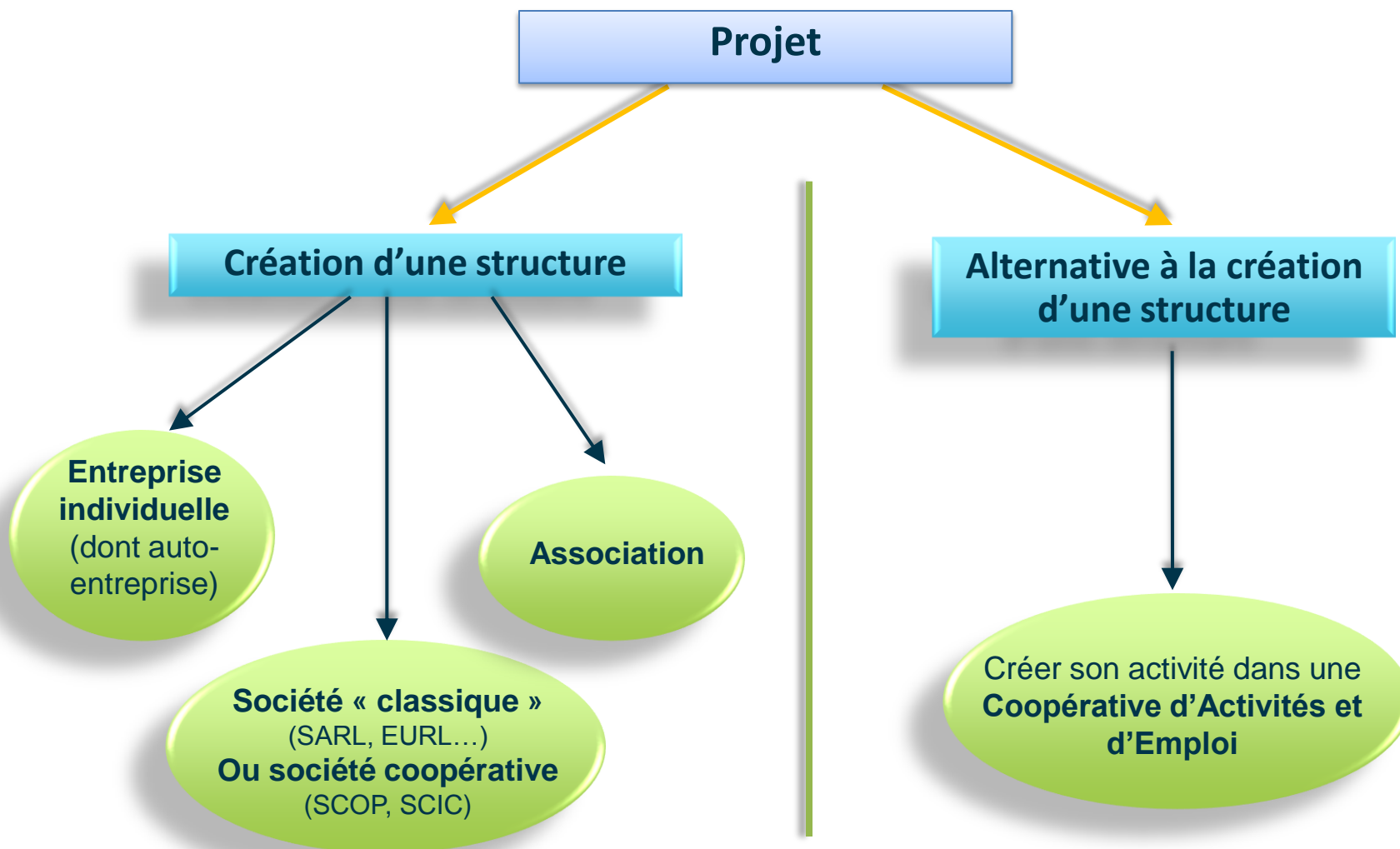
- ✓ Le projet et sa structuration : le choix d'un statut juridique
- ✓ L'association et ses limites
- ✓ Les formes coopératives :
 - des alternatives au statut associatif ?
 - Film de présentation des coopératives
 - Les formes coopératives : SCOP et SCIC
 - Entreprendre en coopérative : les Coopératives d'Activités et d'Emploi
 - Discussions – Questions - Réponses

Le choix d'un statut juridique

- ✓ Un projet = nécessité de le structurer pour le faire vivre
- ✓ Choisir un statut adapté au projet (et non l'inverse)
- ✓ Le statut = fruit d'un cheminement
 - Objectifs poursuivis et finalité ?
 - Nature de l'activité ?
 - Volonté ou nécessité de réunir des capitaux ?
 - Natures des ressources (notamment économique et financières) ?
 - Statut des dirigeants ?
 - Seul ou à plusieurs ?

☐ Rapide panorama des statuts juridiques

Le choix d'un statut juridique



L'association et ses limites

- ✓ Forte dimension entrepreneuriale (emploi, développement, marge, bénéfices, etc.)
- ✓ Finalité commerciale, voire lucrative
- ✓ Projet d'une seule personne ?
- ✓ Gouvernance confuse, dirigeants de fait
- ✓ Régime fiscal pas toujours clair ?
- ✓ Fonctionnement d'entreprise mais direction par des bénévoles
 - Notion « d'entreprise associative »
 - Formes coopératives : une alternative ?

Les formes coopératives : alternatives ?

- ✓ Existence de statuts coopératifs :
 - Valeurs proches de l'association, inscription dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
 - Positionnement entrepreneurial affirmé (société commerciale)
 - Possibilité d'être salarié et dirigeant
 - Fonctionnement démocratique : 1 personne = 1 voix
 - Lucrativité limitée (bénéfice = moyens du projet et non sa finalité)
- ❑ Film de présentation des coopératives : [ici](#)

Les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP)

- ✓ Société Commerciale (Sarl ou SA)
- ✓ Les salariés associés sont les associés majoritaires (en capital et en droit de vote) ; notion de double qualité
- ✓ Gouvernance démocratique et dirigeant(s) élu(s) par les sociétaires
- ✓ Lucrativité limitée et partage équitable du résultat (part travail, réserves impartageables et intérêt aux parts sociales)



☐ Un site web de référence :

<http://www.les-scop.coop>

Les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)

- ✓ Mécanismes coopératifs et participatifs identiques à la SCOP
- ✓ Avec intérêt collectif : logique de multi-sociétariat
- ✓ Peut être associée toute partie prenante intéressée par l'objet de la SCIC (3 catégories obligatoires) :
 - Salariés
 - Bénéficiaires
 - Partenaires, clients, etc.
- ✓ Possibilité bénévoles (peuvent être associés)
- ✓ Possibilité collectivités (peuvent être associés)

☐ Un site web de référence :

<http://www.les-scic.coop/>

Les limites des coopératives...

il y en a aussi...

- ✓ Attention à l'impact fiscal
- ✓ Fonctionnement d'entreprise / animation différente d'une association (salariés – associés)
- ✓ Existence de contraintes de création
(Exemple : SCOP nécessite 2 salariés associés)

Transformation possible d'une association en coopérative

Se renseigner :

[Union Régionale des SCOP](#) – Nancy
[Cooproduction - Strasbourg](#)

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)

✓ Je suis seul...j'aimerais entreprendre dans une coopérative
Rejoignez une CAE, l'entreprise partagée !

✓ Vous souhaitez :

- Créer votre entreprise et votre emploi,
- Pouvoir entreprendre en minimisant les risques,
- Développer votre savoir-faire sans perdre de temps sur les tâches administratives,
- Trouver un cadre propice à l'apprentissage de votre métier d'entrepreneur.

Un site web de référence :

www.cooperer.coop

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)

✓ Les CAE vous proposent :

- Un cadre juridique,
- Un statut d'entrepreneur salarié et sa protection sociale,
- Une prise en charge de la gestion administrative,
- Un accompagnement individuel et collectif,
- L'opportunité d'entreprendre, d'échanger et de mutualiser avec d'autres entrepreneurs,
- La possibilité de devenir associé de la coopérative

☐ Télécharger la [brochure des CAE](#)

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)

✓ 3 CAE en Alsace :

- **Artenréel**, pour les artistes et professionnels du secteur culturel

Web : www.artenreel.com – Tél : 03 88 44 50 99

Mail : cooperative@artenreel.com

- **Coopénates**, pour les entrepreneurs des services à la personnes

Web : www.coopenates.com – Tél : 03 88 44 96 89

Mail : contact@coopenates.com

- **Antigone**, coopérative « généraliste »

Web : www.antigone.coop – Tél : 03 88 44 50 99

Mail : contact@antigone.coop

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)

✓ **Cooproduction**

Web : www.cooproduction.coop – Tél : 03 69 09 45 30

Mail : cooperative@cooproduction.coop

Joël Beyler – Artenréel & Cooproduction

conseil@artenreel.com

Merci de votre attention !